

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

*Rues de la Côte d'Azur et des Pyrénées
du 4 mars 2015*



Les deux points principaux développés lors de cette réunion :
Environnement et cadre de vie
Difficultés et nuisances liées à la circulation



Elus présents autour de Marc Péré

Jean Marie Vitrac
Yvan Navarro
Brigitte Bec
Nathalie Gauvrit
Sylvie Pierot

Nathalie Simon-Labric
Frédéric Bamière
Joël Feuillerat
Katy Colder

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- ◆ Le terrain de tennis qui est derrière la piscine reste éclairé sans être occupé.
- ◆ Qui gère la forêt qui borde la Sausse ?
- ◆ Certains arbres abritent une multitude de nids de chenilles processionnaires
- ◆ La gendarmerie va -t-elle occuper le terrain qui jouxte le magasin LIDL ?
- ◆ La ligne à haute tension qui passe avenue des vents d'Autan et rue du Puy de Sancy va-t-elle être enfouie ?

Eléments de réponse

Les économies d'énergie sont une préoccupation constante de la municipalité. 700 000 euros y sont actuellement consacrés pour un budget communal de 12 millions d'euros !

La facture énergétique vient de diminuer de près de 10%, et tout sera étudié pour poursuivre ces économies. C'est l'ONF qui gère les forêts de la commune. L'espace qui longe l'avenue de Bayonne est arrivé à maturité. Les arbres vont devoir être coupés et remplacés.

L'enfouissement de la ligne à haute tension est géré par RTE et non encore prévu. Seule une partie le sera à Montredon pour des raisons de constructions.

La gendarmerie ne sera pas reconstruite près de l'école Montizalguier, mais sans doute au bord de la rue des vents d'Autan. Le processus de validation est long.

Notre engagement « zéro pesticides » va guider nos actions d'entretien des espaces verts de la commune. Les arbres sont entourés d'éco pièges (voir Unionais d'octobre 2014), et la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires devra amener chacun à changer de comportement, et à tolérer un peu plus d'herbes folles, ou à les arracher sur le bord de son trottoir. Les fleurs sauvages des « prairies » sont indispensables aux insectes pollinisateurs. Au printemps, une réunion publique sera organisée sur ce thème.



DIFFICULTES ET NUISANCES LIEES A LA CIRCULATION

Plusieurs facteurs sont mis en avant par les habitants présents :

- ◆ L'engorgement de l'avenue des Pyrénées qui conduit les automobilistes à emprunter les rues d'Hyères, du Lavandou et de Cassis.
- ◆ Le passage d'engins de chantier et de camions-benne.
- ◆ L'imprudence des conducteurs qui roulent trop vite dans des rues étroites et fréquentées
- ◆ Les difficultés de stationnement dans ces mêmes rues liées à l'insuffisance des parkings dans la zone de Calicéo et à l'affluence des sportifs sur le parcours de santé. Que deviennent les comptages de véhicules et les mesures de bruit qui ont déjà été réalisés ?
- ◆ La fermeture de l'extrémité de l'avenue de Bayonne qui ne permet pas un 2^{ème} accès rapide à la rocade.
- ◆ La construction de nouveaux logements avenue des Pyrénées qui va augmenter les difficultés de circulation et de parking. Les trottoirs sont étroits.
- ◆ La voirie nécessite des travaux avenue de Bayonne et avenue des Pyrénées.
- ◆ Le circuit de la ligne 43 dans notre ville ne permet pas un accès rapide à Balma Gramont.
- ◆ Où en sont les études sur la halte ferroviaire ? Et le Boulevard Urbain Nord (BUN) ?



Eléments de réponse

Nous avons connaissance des comptages et des enquêtes effectuées par l'équipement. Il faut surtout connaître la provenance des véhicules pour comprendre le flot de circulation. La pertinence de l'ouverture de l'avenue de Bayonne sera étudiée en fonction.

La suppression du petit péage est demandée conjointement par les maires de L'Union, Balma et Montrabé, mais la bataille contre Vinci sera longue, moins pour une question de coût (2000 véhicules/jour à 50 cts d'euro) que pour le précédent qui serait ainsi créé. L'aménagement actuel de la route de Lavar ne permet pas son utilisation par les piétons ni par les vélos. La passerelle sur la Sausse va pâtir de la division par 3 du budget alloué par la Métropole aux aménagements cyclables.

La halte ferroviaire reste à l'étude. Une rencontre a eu lieu entre le président de la Région Midi-Pyrénées, Martin Malvy et le Maire, Marc Péré, le 5 novembre dernier. Une étude faisabilité a été officiellement demandée suite à cette rencontre. Les points d'achoppement sont le coût d'un retournement à Montrabé, et la pertinence d'un arrêt à L'Union, ou dans le quartier Amoureux.

Les travaux du BUN font l'objet d'un groupe de pilotage ; la construction va procéder par phases ; nous sommes concernés par la 1^{ère} phase.

Les élus ne peuvent agir à l'encontre d'une nouvelle construction si celle-ci est conforme au Plan Local d'Urbanisme. Malheureusement, lorsqu'un logement est loué, il n'est pas obligatoire d'y inclure le parking, d'où les difficultés prévisibles.

Concernant les travaux de voirie, nous sommes dépendants du montant de l'enveloppe allouée par la Métropole. Ce montant ayant été calculé d'après les travaux effectués par la commune avant le transfert de compétences, nous ne bénéficions pas d'un montant conséquent puisque les choix de la précédente municipalité ne privilégiaient pas la réfection de la voirie. L'enveloppe est de 800 000 euros annuels pour la voirie et les trottoirs, et il y a 80km de voirie dans notre commune. La commune ne peut qu'indiquer ses priorités en la matière.

M. le Maire conclut la réunion sur la vigilance qui sera celle de toute son équipe en raison de la baisse forte et durable des dotations de fonctionnement aux communes, et des moindres rentrées fiscales consécutives à la baisse du nombre d'habitants à L'Union.

Conformément à sa promesse de campagne, les impôts ne seront pas augmentés.

Mairie de L'Union
6bis av. des Pyrénées
31240 L'UNION
Tél . 05 62 89 22 89



appli l'union connect



mairie-lunion.fr

